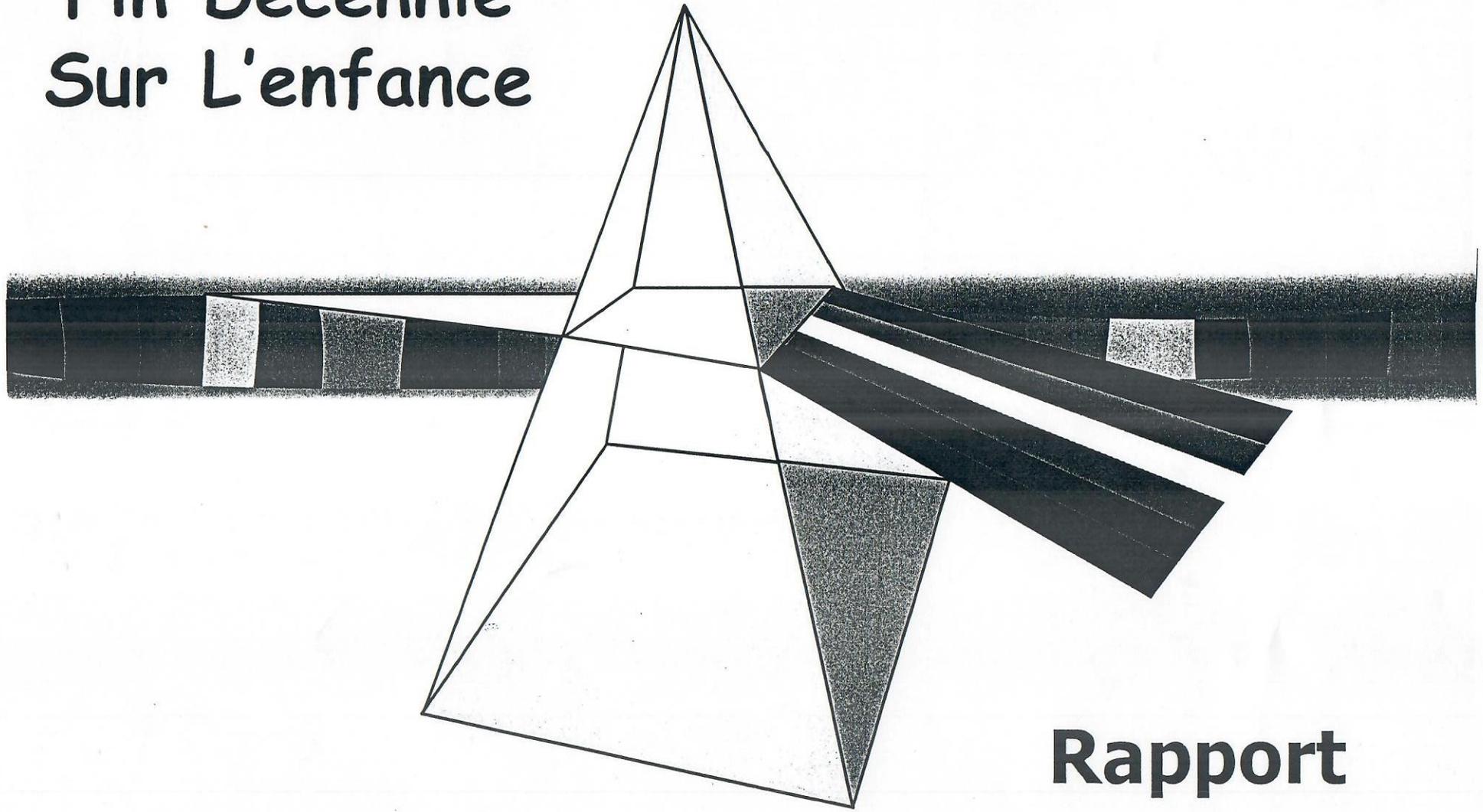


2892

Revue De Fin Décennie Sur L'enfance



**Rapport
National**

Pourquoi La Session Extraordinaire De L 'AG De L 'ONU En Faveur Des Enfants ?

- Septembre 2001 à new york
- Réunion de chefs d 'etat et de gouvernement, des ONG, des défenseur des droits de l 'enfant et des enfant eux-mêmes
- Occasion extraordinaire de changer la manière dont le monde considère et traite les enfants

La Revue : De Quoi S'agit Il ?

- Éléments de préparation de la session extraordinaire de l'AG de l'ONU
- Plus qu'une exigence formelle c'est un moyen de forte mobilisation
- C'est une grande opportunité pour le gouvernement de rendre compte de sa politique et jeter les bases d'un engagement futur
- La revue de fin de décennie met l'accent sur les changements intervenus durant la décennie dans les conditions de vie des enfants et l'effet de levier du sommet mondial pour les enfants sur les programmes nationaux

Eléments De La Revue Nationale

- Evaluation du plan national d 'action pour l 'enfance
- Priorité donnée aux enfants dans les différents plans, programmes et politiques nationaux
- Priorité accordée aux enfants dans l 'allocation du budget publique & de l 'aide au développement
- Rôles joués par les familles, les communautés, le gouvernement, les ONG, les institutions religieuses, coutumières, et les médiats

- 
- **Développement de mécanismes réguliers de collecte d 'information, d 'analyse et de publication pour le suivi des indicateurs sociaux relatifs à la vie des enfants**
 - **Les mécanismes mis en place pour prévenir les catastrophes naturelles et d 'origine humaine**
 - **Les efforts faits par le gouvernement, le patronat, les institutions universitaires pour renforcer la recherche opérationnelle qui a pour but le progrès technologique, davantage de mobilisation sociale et de meilleures prestations de service**



Construire Sur La Base Des Processus Et Mécanismes Existants

- La planification nationale et régionale & procédure budgétaire
- Les mécanismes existants pour la collecte, l'analyse et l'utilisation des données
- Les résultats de la revue de mi-décennie

- 
- Revue régionales de suivi du sommet mondial sur les enfants
 - Mise en œuvre et processus de compte rendu relatifs à la convention sur les droits des enfants
 - Revues des grandes conférences de l'ONU

Revue Nationale

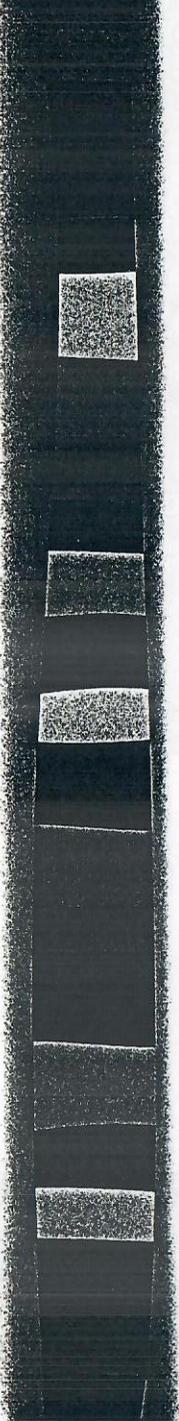
APPRECIER

la situation de l'enfant
& de la femme
(point par point, en
désagrégeant par
genre, région, âge,
ethnie, etc..)

ANALYSER les
facteurs qui ont
empêché, ou
favorisé le progrès

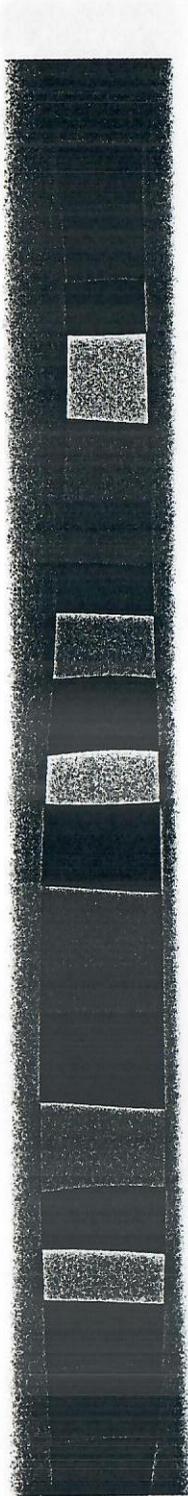
CONCEVOIR des
stratégies & identifier
des ressources
nécessaires gérer ces
facteurs

CONSIDERER les
mesures pour renforcer
les caractères nationaux
& constituer une base solide
pour la durabilité des
résultats intervenus

- 
- Pour l' **'APPRECIATION**, utiliser la liste des indicateurs globaux de la MICS et autres ;
 - Pour l' **'ANALYSE**, prêter une attention particulière aux effets des conflits armés, VIH/SIDA & la pauvreté accrue, qui sont considérés comme les obstacles les plus significatifs au progrès, et
 - Pour l' **'IDENTIFICATION** des stratégies, mettre l'accent sur celles qui permettent de surmonter ces obstacles

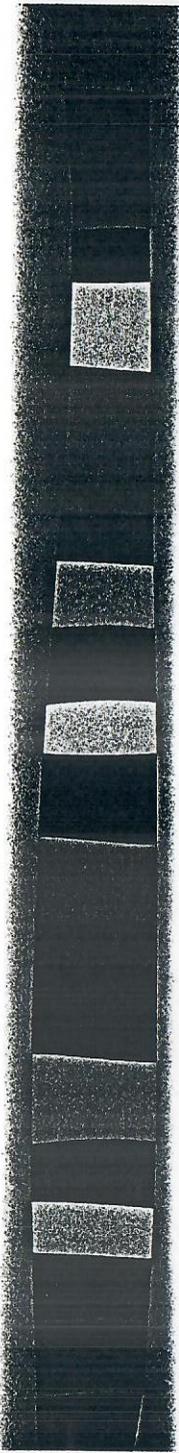
B: Processus Institué Pour L 'Examen De Fin De Décennie

- Comment l'examen a-t-il été organisé ?
- Y a-t-il eu des examens au niveau sous-national ?
- Quels rôles ont joué les organisations de la société civile et d'autres acteurs, y compris les enfants ?
- Décrire les principales études, enquêtes, les principaux débats sur les politiques ou débats publics qui ont servi à l'examen
- Comment les conclusions ont-elles été atteintes et diffusées ?



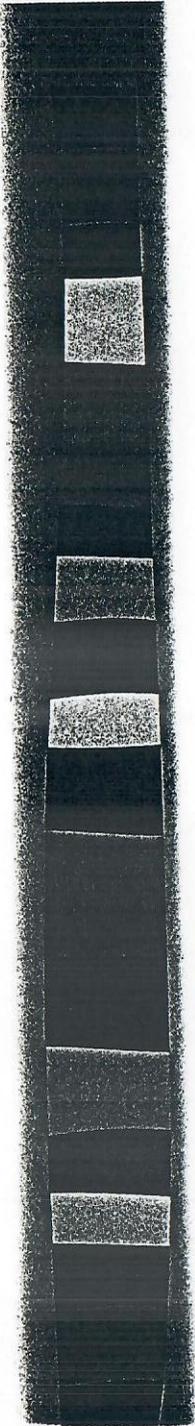
C: Mesures Aux Niveaux National Et International

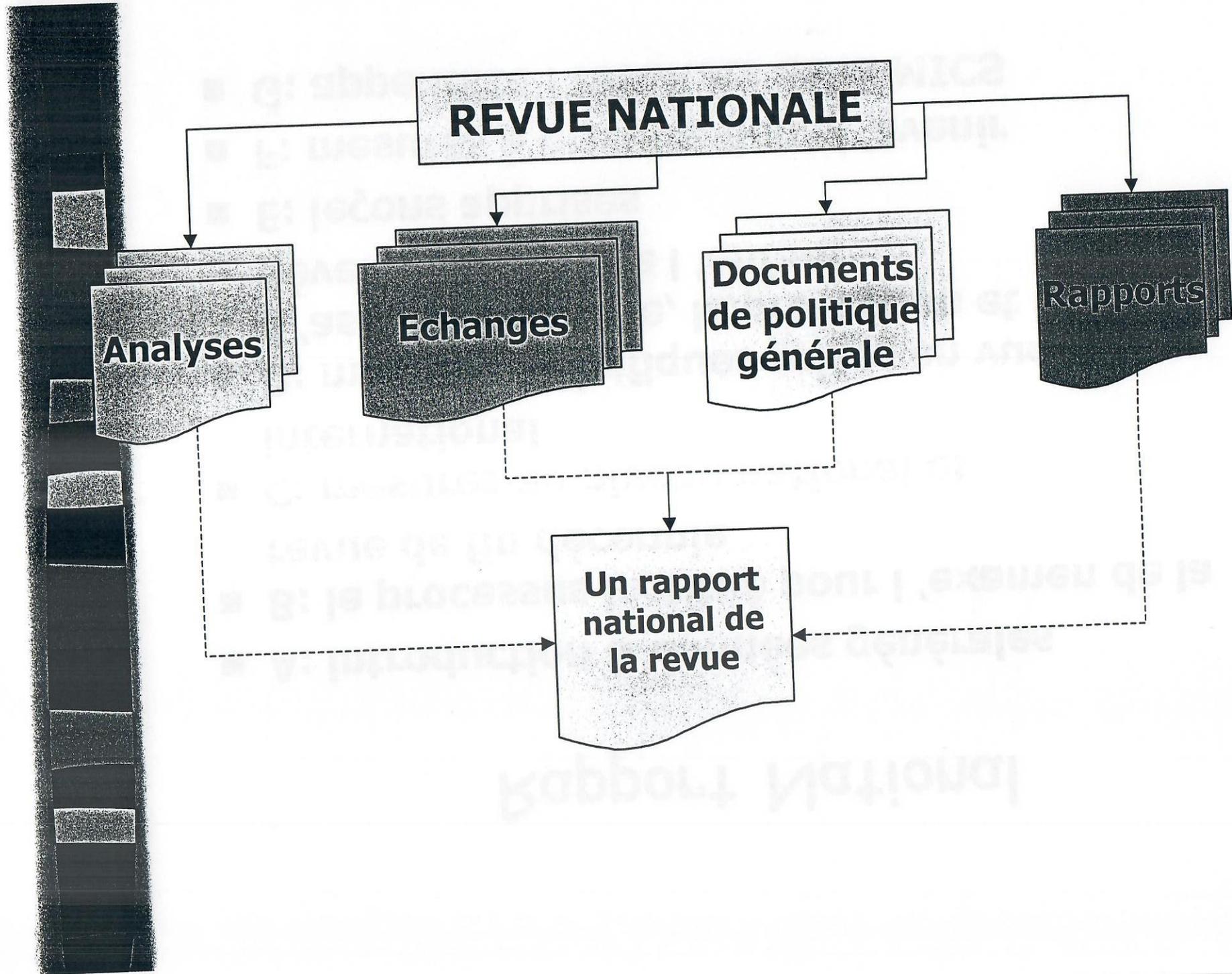
- Décrire les mesures prises au titre des paragraphes 34 et 35 du plan d'action du sommet mondial et évaluer brièvement leur impact



A: Introduction & Données Générales

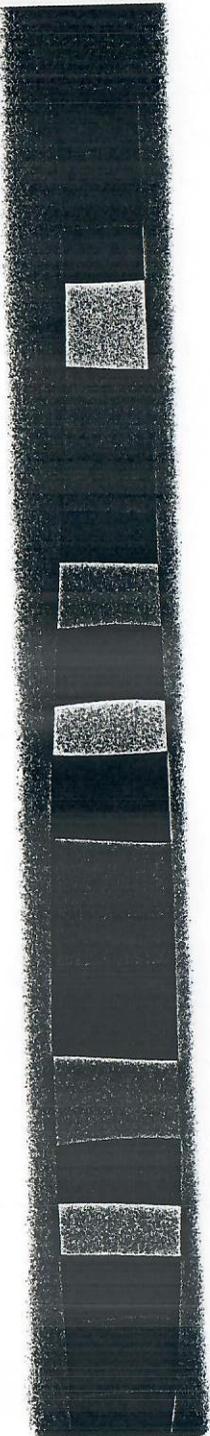
- Qui a dirigé votre délégation au sommet mondial pour les enfants, en 1990 ?
- Quelles mesures immédiates de suivi ont été prises ? un programme national d'action a-t-il été préparé ? dans l'affirmative, quand et comment ?
- Quels mécanismes ont été établis pour conduire, à intervalles réguliers, un examen des progrès accomplis ?

- 
- Y a-t-il eu un examen à la mi-décennie ? dans l'affirmative, quelles en ont été les principales constatations et quel parti en a-t-il été tiré ?
 - Des rapports ont-ils été présentés au titre de l'article 44 de la convention relative aux droits de l'enfant ? dans l'affirmative, quels problèmes ont été mis en relief dans ces rapports et/ou par le comité des droits de l'enfant ? si le comité a publié des observations finales, pourraient-elles être résumées



Rapport National

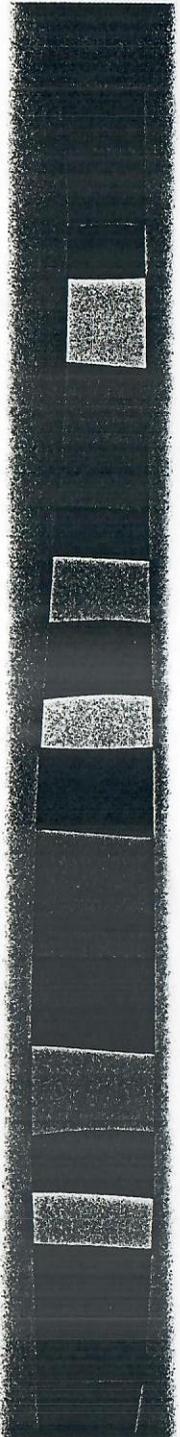
- **A: introduction & données générales**
- **B: le processus institué pour l'examen de la revue de fin décennie**
- **C: mesures au niveau national et international**
- **D: mesures spécifiques prises en vue d'assurer la survie, la protection et le développement de l'enfant**
- **E: leçons apprises**
- **F: mesures à prendre dans l'avenir**
- **G: appendice : résultats de la MICS**

- 
- Éliminer la malnutrition, notamment en assurant la sécurité alimentaire des ménages et en élaborant des stratégies qui comprennent la création d'emplois et d'activités productrices de revenu, la diffusion des connaissances, et l'appui à une production et une distribution accrues des vivres ;
 - Améliorer la condition des filles et des femmes et leur assurer plein accès à la santé, à la nutrition, à l'éducation, à la formation, au crédit, à la planification familiale, aux soins prénatals, à l'accouchement sous surveillance médicale, et les orienter vers les services hospitaliers compétents et aux autres services de base ;

- 
- Garantir un soutien aux parents et aux autres dispensateurs de soins aux enfants ; prévenir la séparation des enfants d'avec leurs familles et, quand cette séparation a lieu, assurer aux enfants des soins appropriés dans un milieu familial de remplacement ou les placer dans une institution ;
 - Garantir la priorité au développement du jeune enfant ; un accès universel à l'éducation de base ; une réduction du taux d'analphabétisme chez les adultes ; une formation professionnelle et la préparation au travail ; et une acquisition plus poussée de connaissances, de compétences et de valeurs par tous les moyens accessibles

D: Mesures Spécifiques Prises En Vue D'assurer La Survie, La Protection Et Le Développement De L'enfant

Fournir de brèves évaluations des progrès accomplis, des principaux obstacles rencontrés et des enseignements tirés concernant chacune des 10 mesures *spécifiques à prendre en vue d'assurer la survie, la protection et le développement de l'enfant, empruntées au plan d'action pour l'application de la déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant dans les années 90 et qui sont les suivantes:*

- 
- Diffuser et promouvoir, dans les meilleurs délais, la ratification de la convention relative aux droits de l'enfant et en promouvoir ultérieurement l'application et le suivi ;
 - Lutter contre les maladies infantiles au moyen de médicaments à bas prix et en renforçant les soins de santé primaires et les services de santé de base; donner priorité à la prévention et au traitement du sida; fournir un accès universel à l'eau salubre et à des installations sanitaires; et éliminer les maladies transmises par l'eau ;

- 
- Prévenir la dégradation de l'environnement en poursuivant les objectifs du sommet mondial, en inculquant le respect pour leur environnement, et en changeant les habitudes de gaspillage ;
 - S'attaquer aux problèmes de la pauvreté et de la dette; mobiliser le financement du développement; mettre un terme au transfert net de ressources des pays en développement vers les pays développés; instituer un système d'échanges équitable; et veiller à ce que priorité soit donnée aux enfants dans le développement économique et social

E : Leçons Apprises

- Fournir un résumé des principaux facteurs qui ont entravé ou permis les progrès en faveur des enfants et un aperçu général des difficultés subsistantes et des problèmes clés

F: Mesures À Prendre Dans L 'Avenir

- Faire des recommandations portant sur les mesures à prendre dans l'avenir aux niveaux national et international, y compris, chaque fois que possible, des engagements spécifiques au niveau national

- 
- Prêter une attention spéciale aux enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles, notamment en mettant fin à leur exploitation par le travail et en luttant contre l'abus des drogues, du tabac et de l'alcool chez les jeunes ;
 - Assurer une protection spéciale aux enfants en temps de conflit armé et jeter les fondements d'un monde pacifique en promouvant les valeurs de paix, tolérance, compréhension et dialogue ;

Note

- Le rapport national ne doit pas dépasser 20 pages
- Le rapport national doit être soumis au plus tard en fin décembre 2000 au secrétariat général des NU, après validation par le comité national de suivi de la présidence

G: Appendices

- Rapport statistique sur les progrès réalisés au cours de la décennie, sur la base de la liste d'indicateurs de la MICS 2000